

# Epreuves de français en première générale

## **Epreuve orale : Préparation : 30 minutes**

**Passage : 20 minutes**

**Coefficient : 5**

### **Préparation**

1. Le candidat présente à l'examineur le **descriptif des lectures et activités** réalisées au cours de l'année de première.

Ce descriptif mentionne :

- les **quatre œuvres intégrales** étudiées en classe, les **parcours** qui leur sont associés, les œuvres proposées en **lecture cursive** et éventuellement les activités menées par le professeur. (Etude de tableaux, visites de musées ou d'expositions, films, conférences...)
  - les **20 à 24 passages** qui ont fait l'objet d'une lecture linéaire en classe : trois par œuvre intégrale et au moins deux dans chaque parcours associé.
  - **l'œuvre choisie par le candidat** pour la deuxième partie de l'épreuve. Il peut s'agir d'une des quatre œuvres intégrales ou d'une lecture cursive obligatoire.
2. L'examineur indique au candidat :
    - celui des 24 textes du descriptif sur lequel portera l'examen. Il peut redécouper le passage si le texte fait plus de **20 lignes**.
    - la question de grammaire liée au texte retenu.
  3. Le candidat dispose alors d'une demi-heure pour préparer son oral.

### **Passage**

→ La **première partie** de l'oral dure **12 minutes** et est notée sur **12 points**.

- **Brève situation du texte** au sein de l'œuvre intégrale ou du parcours associé et **lecture expressive du passage : 2 points**
- **Explication linéaire du texte : 8 points**
- **Question de grammaire : 2 points**

→ La **seconde partie** de l'oral dure **8 minutes** et est notée sur **8 points**.

- Le candidat **présente brièvement l'œuvre qu'il a choisie** et qui est indiquée dans le descriptif.
- L'examineur **s'entretient** avec le candidat à partir de cette présentation et évalue les capacités de l'élève à échanger, à nuancer, à étoffer sa réflexion et à défendre son point de vue en se fondant sur la connaissance de l'œuvre. Est également évaluée la capacité du candidat à **établir des liens** entre la lecture littéraire et les autres champs du savoir.

## **Epreuve écrite : Durée : 4 heures**

**Coefficient : 5**

L'élève a le **choix** entre deux types de travaux d'écriture, liés aux objets d'étude du programme.

### **1. Le commentaire**

Il porte sur un **texte littéraire**. Le candidat **compose** un devoir qui présente **de manière organisée** ce qu'il a retenu de sa lecture et justifie par des **analyses précises** son interprétation et ses jugements personnels. Le texte proposé pour le commentaire n'est pas extrait des œuvres au programme. Cette production écrite est notée sur 20.

### **2. La dissertation**

Elle consiste à conduire une **réflexion personnelle organisée sur une question littéraire** portant sur l'une des œuvres et sur le parcours associé figurant dans le programme d'œuvres. Le candidat **choisit l'un des trois sujets** de dissertation, chacun étant en rapport avec l'une des œuvres du programme et son parcours associé. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur sa **connaissance de l'œuvre et des textes étudiés** dans le cadre de l'objet d'étude concerné, ainsi que sur **ses lectures et sa culture personnelles**. Cette production écrite est notée sur 20.